



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Bolivie

Question écrite n° 31917

Texte de la question

M. Patrice Carvalho attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la décision prise par la France, mardi 2 juillet, d'interdire le survol de l'espace aérien français à l'avion qui transportait le chef d'État bolivien, Evo Morales. Des soupçons infondés ont motivé ce choix. Il avait, en effet, été prétendu qu'Edward Snowden, ancien agent du renseignement américain, pourrait être à bord. Or il n'en était rien et le président Morales revenait d'une rencontre à Moscou. Son avion a dû atterrir à Vienne et rester au sol durant treize heures, car à l'interdiction de la France se sont ajoutées celles de l'Italie et du Portugal. Au final, le chef de l'État bolivien a mis vingt-quatre heures avant de regagner son pays. Imaginons-nous, un instant, que le Président français puisse ainsi être retenu en otage dans un aéroport international ? Quelle réaction serait celle des autorités françaises ? Cet incident diplomatique est d'autant plus regrettable qu'il a pour prétexte la présence supposée, dans l'avion officiel bolivien, de celui que les autorités américaines traquent pour nous avoir révélé que les États-Unis avaient déployé une incroyable opération d'espionnage à l'encontre de notre pays et de l'Europe. La France peut-elle s'abaisser à un tel niveau de servilité qu'elle obéisse aux ordres du pays qui l'espionne contre l'agent qui a révélé ce méfait, le tout au point de créer un accrochage diplomatique particulièrement discourtois à l'égard du chef légitime d'un État souverain ? Il souhaiterait qu'il fournisse quelques explications sur cet épisode peu glorieux dont la France a été l'un des auteurs.

Texte de la réponse

Ainsi que le gouvernement l'a indiqué, l'incident qui a affecté le vol de retour vers La Paz du président bolivien en provenance de Moscou, le 2 juillet, résulte d'une erreur technique. Le ministre des affaires étrangères a téléphoné à son homologue bolivien, M. David Choquehuanca, dès le 3 juillet, afin de lui faire part des regrets et excuses de la France pour les aléas que ce malentendu avait causés au Président Morales, chef d'État ami. Il lui a également confirmé que le président Morales était le bienvenu en France, à tout moment. Le président Morales a effectué sa quatrième visite en France, en qualité de chef d'État, le 13 mars 2013. A cette occasion, il a eu un entretien chaleureux avec le Président de la République, au cours duquel les deux parties sont convenues d'approfondir la relation bilatérale et ont identifié conjointement des pistes de coopération concrètes. La relation entre la France et la Bolivie est ancienne et amicale. Le gouvernement souhaite la développer dans le cadre du dialogue étroit que les deux pays entretiennent de longue date. La France oeuvre depuis un an à un approfondissement des relations entre la France et l'Amérique latine. Le Président de la République a reçu la présidente Chinchilla-Miranda du Costa Rica en mai 2012, le président Pena Nieto du Mexique en octobre, le président Humala du Pérou en novembre, la présidente Rousseff du Brésil en décembre, le président Morales de Bolivie en mars 2013, le président Martinelli du Panama en mai et le président Maduro du Venezuela en juin. Le Premier ministre, accompagné de quatre membres du gouvernement, représentait la France au Sommet UE-CELAC, en janvier 2013, à Santiago. Une dynamique est en place. La France entend la poursuivre car elle repose sur une communauté de valeurs qui fonde, historiquement, ses relations avec l'Amérique latine.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Carvalho](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31917

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7018

Réponse publiée au JO le : [27 août 2013](#), page 8985